



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BORDEAUX

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES LE 30 AVRIL 2025

Publié le 29/04/2025

Pas de dépôt de dossiers de redressement ou liquidation judiciaire ce jour là.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée par cette fermeture exceptionnelle.